



Paris, le 23 avril 2015

Communiqué de Presse

RESULTATS DU MOIS DE MARS 2015:

L'ASSURANCE-VIE CONTINUE SUR SA LANCEE

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Epargne

Avec 2 milliards d'euros au mois de mars, l'assurance-vie enregistre son 15^{ème} mois consécutif de collecte nette positive. Cette collecte s'inscrit dans la moyenne des derniers mois.

La collecte brute en s'élevant, au mois de mars, à 12 milliards d'euros est en phase avec les résultats précédents tout comme les prestations qui ont atteint 10 milliards d'euros.

Les unités de comptes se sont élevées à 2,9 milliards d'euros soit 24 % de la collecte ce qui traduit une forte hausse par rapport à la période 2011 / 2013 où le taux était en moyenne de 13 %.

L'encours a atteint 1556 milliards d'euros à la fin du mois de mars continuant sa progression régulière.

Depuis plus d'un an, l'assurance-vie a donc retrouvé les faveurs des épargnants dont un nombre croissant, à la recherche de rendement, privilégient les unités de compte qui ne bénéficient pas de la garantie en capital. Les bons résultats des marchés financiers expliquent évidemment cette évolution aidée en cela par la volonté des assureurs de réduire leurs engagements dans le cadre des fonds euros.

L'assurance-vie profite toujours de l'atonie du marché immobilier et de la prudence des épargnants qui en début de ce cycle de croissance ne veulent pas s'engager dans des projets importants.





Dans ces conditions, l'assurance-vie devrait continuer à progresser dans les prochains mois en conservant un rythme de croisière autour de 2 milliards d'euros. La poursuite du développement des unités de compte est conditionnée à la bonne tenue de la bourse. Or, après une hausse de plus de 20 % du CAC 40, il est fort probable que nous soyons entrés dans une petite phase de consolidation.

Hormis la gestion délicate de la baisse des taux dans le cadre des fonds euros, il n'y a pas de nuage actuellement dans le ciel de l'assurance-vie.

Contact presse:

Sarah Le Gouez 06 13 90 75 48 slegouez@cercledelepargne.fr